



Centre d'Etudes Techniques et Economiques Forestières du Puy-de-Dôme

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CETEF DU PUY DE DOME Du 19 janvier 2023. EXERCICE 2021 et 2022

Le 19 janvier 2023 s'est tenu l'assemblée générale du CETEF 63 sur convocation de sa Présidente Anne-Marie BAREAU.

La présidente accueille les adhérents présents et déclare la séance ouverte à 9h00.
Elle rappelle le décès de Jean Claude FORESTIER pour qui une pensée est demandée.

Résolution n°1 : Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 29/11/2021.

L'assemblée générale du CETEF 63 approuve le compte rendu de l'assemblée générale du 29 novembre 2021 qui a statué sur les comptes de l'exercice 2020.

Résolution n°2- Rapport d'activité :

Année 2022

Le programme a été réalisé selon le calendrier prévu. On peut toutefois remarquer la faible participation à ces journées.

Réalisation du programme 2022 :

22avril 2022 : Comment diagnostiquer les dégâts de gibier en forêt à la Stèle à La Tour d'Auvergne.

18 mai 2022 : Potentialités et sylviculture du robinier à BERT dans l'Allier avec le CETEF 03.

1^{er} juillet 2022 : Quels sont les critères de diagnostics pour gérer une sapinière face au changement climatique à Brousse (Montboissier).

9 septembre 2022 : Gestion du hêtre avec l'association Dômes Combrailles dans les Combrailles.

24 octobre 2022 : les règles d'or pour expérimenter en forêt à Miremont.

L'assemblée générale approuve le rapport d'activité.

Résolution N°3 -Rapport Financier par le Trésorier Luc LAPOUGE :

Année 2021

Pour 2021 les charges s'élèvent à 1592,09 euros, les recettes à 210,63 euros soit une perte d'exploitation de 1 381,46 euros.

Par suite de la COVID l'association n'a pas demandé de cotisations en 2021 compte tenu qu'aucune activité n'avait été réalisée en 2020.

Les charges sont relatives à l'assurance, les cotisations aux autres associations, les participations au salon, aux Intercetef et à la participation aux frais d'un stagiaire sur une étude sur le sapin.

Année 2022

Pour 2021 les charges s'élèvent à 2330,69 euros, les recettes à 1554,80 euros soit une perte d'exploitation de 775,89 euros. Les recettes comprennent les cotisations à hauteur de 1035 euros avec une cotisation à 45 euros soit 23 adhérents. Les frais relatifs à la participation d'une étude sur l'équilibre sylvo cynégétique se sont élevés à 1500 euros.

L'assemblée générale approuve les comptes relatifs aux exercices 2021 et 2022.

Résolution N°4 – Cotisations.

La cotisation est proposée sans changement à 45 euros.

L'assemblée générale approuve la cotisation à 45 euros.

Résolution N°5 – Election au conseil d'administration.

Renouvellement des administrateurs :

Il est procédé au renouvellement des administrateurs arrivés au terme de leur mandat et qui ont souhaité poser leur candidature. Il s'agit de Mireille VEDRINE, Pierre FAUCHER, Alain FOURNIER, Jean Luc DUBOCQ.

CETEF 63

10 Allée des Eaux et Forêts - MFB

Marmilhat

63370 LEMPDES

cetef63@gmail.com - 04 73 14 83 44



Centre d'Etudes Techniques et Economiques Forestières du Puy-de-Dôme

Il est procédé au vote à main levée.

L'assemblée générale approuve les candidatures aux postes d'administrateur de Mireille VEDRINE, Pierre FAUCHER, Alain FOURNIER, et Jean -Luc DUBOCQ.

Compte tenu de la possibilité d'avoir plus de membres au conseil d'administration il est fait appel à candidature. Se porte candidat Jean-Philippe ROUX, Pierre RIGOLET, Jean-Luc TRIOULIER. Dominique JAY

L'assemblée générale approuve les candidatures de Jean-Philippe ROUX, Pierre RIGOLET, Jean-Luc TRIOULIER, Dominique JAY.

Résolution N°6- Site internet.

Le CETEF 63 a mis en place un site internet sur lequel on peut suivre l'activité du CETEF tant au niveau des réunions que des expérimentations et des programmes. Il a été décidé de relancer le site et c'est Jean Luc DUBOCQ qui continuera à animer le site avec le soutien de notre animateur Jean Baptiste REBOUL. Il faudra étudier la notification de nouveaux événements aux adhérents et voir le référencement bibliographique des expérimentations. Il est également prévu de transmettre à JL DUBOCQ les éléments que nous souhaitons voir apparaître sur le site.

Résolution N° 7 - Proposition de programme 2023 soumis à l'Assemblée générale.

Sur proposition de l'animateur Jean Baptiste REBOUL, une discussion s'engage sur le programme des activités proposées aux adhérents en 2023. Il en résulte la proposition suivante :

Quatre sorties terrains seraient proposées :

- 1- Une sur « le Chêne rouge, une essence d'avenir sur le Puy de Dôme ? »
- 2- Une sur « le Pin laricio de Corse, une alternative au Douglas en moyenne montagne ? »
- 3- Une sur la « régénération naturelle du Douglas »
- 4- Une sur « l'enrichissement de sapinières déperissantes »

Et un colloque avec pour thème la « fonction hydrique » en lien avec le changement climatique avec l'intervention de quelqu'un de l'INRA en lien avec les CETEF de l'Allier et de la Haute Loire.

Ces animations seraient accompagnées par des expérimentations et une étude.

A ce jour nous avons deux propriétaires qui se sont proposés pour faire des essais sur leur propriété, Luc DETRUY et Charles Henri de PROVENCHERES.

Une étude sur la mise en place et le suivi des peuplements de chênes rouges pourrait être menée entre les trois CETEF et le CNPF AURA.

Un programme avec les dates des activités sera adressé aux adhérents courant février.

Il est convenu d'organiser également deux conseils d'administration.

L'assemblée générale approuve le programme d'activité 2023.

L'assemblée générale statutaire est suivi d'un exposé de Jean Baptiste REBOUL sur « **50 ans d'expérimentation du CETEF 63- quelles sont les expérimentations de demain ?** ».

Plus personne ne demandant la parole, l'assemblée générale est clôturée à 10 H00.

La présidente

Madame Anne marie BAREAU